MALADIE A VIRUS EBOLA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET EN OUGANDA



Version mise à jour le 13/06/2019

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE SE RENDANT DANS LA ZONE A RISQUE

Depuis la fin du mois de juillet 2018, une épidémie de maladie à virus Ebola sévit dans les provinces du Nord-Kivu et d'Ituri en République Démocratique du Congo (RDC). Des cas confirmés ont également été rapportés en juin 2019 en Ouganda dans la zone frontalière avec la RDC. La République Démocratique du Congo, l'Ouganda, l'Organisation mondiale de la santé et de nombreux Etats, dont la France, sont mobilisés pour lutter contre l'expansion de l'épidémie.

Le virus Ebola est responsable de fortes fièvres et d'hémorragies souvent mortelles chez l'homme. Il se transmet facilement entre humains par contact direct avec le sang et avec des liquides biologiques de personnes infectées, par les soins et certains rites mortuaires ou par contacts avec des environnements contaminés par ces liquides.

AVANT VOTRE DEPART DANS LA ZONE OU CIRCULE LE VIRUS DE LA MALADIE A VIRUS EBOLA

- ✓ Pour votre sécurité, consultez la rubrique santé de la fiche conseils aux voyageurs de :
 - o la République Démocratique du Congo : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/republique-democratique-du-congo/
 - o l'Ouganda https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/ouganda/
- ✓ Respecter les conseils concernant votre santé : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/infos-pratiques/preparer-son-depart/sante/
- ✓ Inscrivez-vous sur le site ARIANE du ministère des Affaires étrangères : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html
- ✓ Vérifiez que vous êtes bien assurés : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/infos-pratiques/preparer-son-depart/assurances/
- ✓ Inscrivez-vous dans le cadre de votre suivi médical sur le site EBOSIGNEA du ministère chargé de la santé, en cas de déplacement dans la zone à risque : https://ebosignea.sante.gouv.fr
- ✓ En cas d'exercice professionnel dans la zone à risque, consultez les recommandations sanitaires, sur les mesures de protection https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=510 et sur les indications de vaccination : https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=676

LORS DE VOTRE ARRIVEE SUR PLACE

- ✓ Signalez-vous auprès de notre ambassade et enregistrez les numéros d'urgence :
 - o soit à Kinshasa (https://cd.ambafrance.org/): +243 818 843 129
 - o soit à Kampala (https://ug.ambafrance.org): +256 700 106 400
- ✓ En cas de symptômes évocateurs de la maladie à virus Ebola (fièvre supérieure ou égale à 38° C, syndrome grippal, vomissement, diarrhée, asthénie, malaise, myalgies, hémorragies) : consulter en urgence un médecin et prenez attache avec l'ambassade de France pour signaler vos symptômes.

AU RETOUR DE VOTRE MISSION

- ✓ Sur la base de votre enregistrement sur le site « Ebosignea », l'Agence régionale de santé vous contactera à votre retour pour vous proposer un entretien médical et déterminer les modalités de votre suivi sanitaire pendant les 21 jours, après votre dernière exposition.
- ✓ En cas d'apparition de symptômes évocateurs de la maladie jusqu'à trois semaines après votre retour en France, arrêtez vos activités, isolez-vous et contactez immédiatement le SAMU-Centre 15 en signalant votre séjour et vos activités dans la zone à risque.

Ministère des Solidarités et de la Santé : http://solidarites-sante.gouv.fr/ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/